

311151-2026 - Hange

Prantsusmaa – Prügi ja jäätmetega seotud teenused – Déchets DIB (Déchets industriels solides banals), papiers, cartons et destruction d'archives confidentielles ou non de la RATP (collecte, stockage, traitement et valorisation)

OJ S 87/2026 06/05/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teenused

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: RATP

E-posti aadress: christophe.prunier@ratp.fr

Hankija õiguslik vorm: Riigi osalusega äriühing

Võrgustiku sektori hankija tegevus: Raudteeteenused

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Déchets DIB (Déchets industriels solides banals), papiers, cartons et destruction d'archives confidentielles ou non de la RATP (collecte, stockage, traitement et valorisation)

Kirjeldus: Le présent marché est un accord-cadre, de type accord-cadre à commandes mono-attributaire, sans minimum et avec maximum. Le montant total maximum du marché est le montant total maximum estimé sur la durée totale maximale indiqué au BPU augmenté de 25%. Le présent marché a pour objet les prestations (décrites au CCTP en annexe) de

stockage, collecte, traitement et valorisation des DIB (Déchets industriels solides banals), papiers et cartons et destruction d'archives confidentielles ou non. Définition : Le déchet industriel banal, acronyme DIB, définit l'ensemble des déchets en mélange non inertes et non dangereux produits par les activités habituelles d'un professionnel Pour les sites sous gestion RATP A l'exclusion des ordures d'origine ménagère, et des déchets métalliques ou non, les déchets objet du marché comprennent :

- Les déchets industriels banals solides tels que bois, emballages de toute nature (non-souillés), caoutchoucs armés et non armés, verre, etc.,
- Les papiers cartons produits sur les sites RATP (hors site tertiaires sous gestion RRE OU URBAN STATION)
- Les archives de l'entreprise arrivées à date de destruction. Par archives, on entend l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par les services de la RATP dans le cadre de leur activité.

Les supports de conservation de ces documents sont notamment du papier, des CD Rom, des DVD Rom, des films, des négatifs photos, Pour les établissements tertiaires de la Ratp gérés par RATP REAL ESTATE La nature, des déchets à collecter, porte :

- Uniquement sur les DIB. Pour les établissements tertiaires de URBAN Station La nature, des déchets à collecter, porte sur les :
- Les DIB,
- Les papiers cartons et/ou collecte sélective
- Le verre
- Les biodéchets.

1.1 Consistance des prestations Le marché comprend la collecte, le stockage, traitement et valorisation des déchets, générés par l'activité tertiaire et industrielle de la RATP ou RRE ou URBAN Station ou RSI. Le marché comprend l'exécution des types de prestations mentionnées ci-après :

- Location et vidage de conteneurs de petite et moyenne capacité ;
- Location et enlèvement avec échange de conteneurs de grande capacité ;
- Location, mise en place et enlèvement et redépose de conteneurs-« tasseurs » (compacteurs) ;
- Collecte en laissant un emplacement propre où le bac (ou fût, bidon...) a été prélevé ;
- Vidage par

camions de bacs à détrit ; • Collecte de déchets en sacs plastiques (assimilée à l'enlèvement manuel) ; • Enlèvement et la destruction d'archives (avec pour certaines, un certificat de destruction) confidentielles ou non ; • Transport des déchets énumérés dans l'article 1 « Nature des déchets », dans un centre de traitement agréé et autorisé ; • Valorisation de ces déchets.

Menetluse tunnus: 9864fae3-9e91-44a3-b2b2-fbc3af94176f

Sisemine tunnus: DHA_2026SFD21720

Menetluse liik: Väljakuulutamisega läbirääkimistega hankemenetlus / konkurentsipõhine läbirääkimistega hankemenetlus

Kiirendatud menetlus: ei

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 90500000 Prügi ja jäätmetega seotud teenused

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)

Riik: Prantsusmaa

2.1.4. Üldine teave

Lisateave: - CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES : le candidat répond sur : <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html> En cas de difficulté technique/question, appeler la hotline depuis la France ou l'étranger au +33 1 46 09 56 72 ou via ratp@bravosolution.fr Le candidat se référera aux pré-requis techniques disponibles sur la plateforme. Il sélectionne la consultation n°DHA_2026SFD21720 puis candidate en ligne, et clique sur le bouton "Publier réponse". L'inscription est gratuite et nécessaire pour répondre et être informé en cas de modification de la consultation. Ce dépôt donne lieu à un AR mentionnant date et heure de réception sur la plateforme. La candidature qui ne serait pas complètement chargée et publiée en ligne avant la date et heure limites, sera rejetée. Le candidat peut ne pas fournir l'ensemble des documents et renseignements demandés, hormis le DC1 (ou équivalent) qui sera remis sur la plateforme, à la condition que ceux-ci soient disponibles au moins un mois, accessibles directement et gratuitement par l'acheteur par le biais : - d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel - ou d'un espace de stockage numérique, sous réserve de la garantie de confidentialité dudit espace. Le cas échéant, le candidat précisera dans son dossier toutes les informations nécessaires à la consultation de son dossier : si les documents ont déjà été transmis dans une précédente consultation, les éléments doivent demeurer valables. Le candidat indiquera la référence de la consultation pour laquelle les documents ont déjà été transmis. Pour les candidatures retenues, le lien permettant de télécharger le DCE définitif sera précisé dans le mail d'invitation à présenter une offre. Le candidat veillera à utiliser son compte fournisseur principal sur la plateforme. A défaut il veillera à mettre à jour ses coordonnées pour recevoir le DCE définitif. Dans le cas contraire, la RATP ne pourra être tenue pour responsable de la non réception d'informations ou documents liés à la procédure en cours. - INFORMATIONS IMPORTANTES : En cas de dépôts successifs, seule sera retenue la dernière réponse déposée avant la date et heure limites de réception des candidatures/offres. Le candidat peut adresser, dans les délais impartis, une Copie de Sauvegarde (C.S) de sa candidature/offre sur support physique électronique ou sur support papier, par lettre recommandée avec AR avec obligatoirement la mention "Copie de sauvegarde" au 54 quai de la Râpée, 75899 Paris Cedex 12 ou remise à la RATP contre récépissé, du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00 à la même adresse. Les réponses dématérialisées dans lesquelles un virus serait détecté ne feront pas l'objet d'une tentative de restauration. Elles seront réputées n'avoir jamais été reçues : les C.S seront alors

examinées. En cas de remise hors délai des C.S, celles-ci seront réputées n'avoir jamais été reçues. Dans le cas où la C.S comporterait un ou des support(s) électronique(s) dans le(s)quel(s) un virus serait détecté, la candidature/offre du candidat sera définitivement rejetée. Les candidatures / offres par courriel ne sont pas admises. Les documents transmis au format .exe ne sont pas acceptés. Il sera fait recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des offres à négocier.

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/25/EL

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Teade

Ainult siseriiklikest õigusaktidest tulenevad kõrvalejätmise alused: Tous les cas d'exclusion de la procédure sont prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, et sont attestés sur l'honneur par le candidat dans le formulaire DC1. A défaut de DC1 le candidat doit fournir une attestation sur l'honneur.

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Déchets DIB (Déchets industriels solides banals), papiers, cartons et destruction d'archives confidentielles ou non de la RATP (collecte, stockage, traitement et valorisation)

Kirjeldus: Le présent marché est un accord-cadre, de type accord-cadre à commandes mono-attributaire, sans minimum et avec maximum. Le montant total maximum du marché est le montant total maximum estimé sur la durée totale maximale indiqué au BPU augmenté de 25%. Le présent marché a pour objet les prestations (décrites au CCTP en annexe) de stockage, collecte, traitement et valorisation des DIB (Déchets industriels solides banals), papiers et cartons et destruction d'archives confidentielles ou non. Définition : Le déchet industriel banal, acronyme DIB, définit l'ensemble des déchets en mélange non inertes et non dangereux produits par les activités habituelles d'un professionnel Pour les sites sous gestion RATP A l'exclusion des ordures d'origine ménagère, et des déchets métalliques ou non, les déchets objet du marché comprennent : • Les déchets industriels banals solides tels que bois, emballages de toute nature (non-souillés), caoutchoucs armés et non armés, verre, etc., • Les papiers cartons produits sur les sites RATP (hors site tertiaires sous gestion RRE OU URBAN STATION) • Les archives de l'entreprise arrivées à date de destruction. Par archives, on entend l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par les services de la RATP dans le cadre de leur activité. Les supports de conservation de ces documents sont notamment du papier, des CD Rom, des DVD Rom, des films, des négatifs photos, Pour les établissements tertiaires de la Ratp gérés par RATP REAL ESTATE La nature, des déchets à collecter, porte : • Uniquement sur les DIB. Pour les établissements tertiaires de URBAN Station La nature, des déchets à collecter, porte sur les : • Les DIB, • Les papiers cartons et/ou collecte sélective • Le verre • Les biodéchets. 1.1 Consistance des prestations Le marché comprend la collecte, le stockage, traitement et valorisation des déchets, générés par l'activité tertiaire et industrielle de la RATP ou RRE ou URBAN Station ou RSI. Le marché comprend l'exécution des types de prestations mentionnées ci-après : • Location et vidage de conteneurs de petite et moyenne capacité ; • Location et enlèvement avec échange de conteneurs de grande capacité ; • Location, mise en place et enlèvement et redépose de conteneurs-« tasseurs » (compacteurs) ; • Collecte en laissant un emplacement propre où le bac (ou fût, bidon...) a été prélevé ; • Vidage par camions de bacs à détrit ; • Collecte de déchets en sacs plastiques (assimilée à l'enlèvement manuel) ; • Enlèvement et la destruction d'archives (avec pour certaines, un

certificat de destruction) confidentielles ou non ; • Transport des déchets énumérés dans l' article 1 « Nature des déchets », dans un centre de traitement agréé et autorisé ; • Valorisation de ces déchets. 1.2 Quantités annuelles estimées (sans engagement de la RATP / RRE) Total annuel : environ 2 200 tonnes de DIB sont collectées chaque année et réparties de la façon suivante : • Des collectes o De bacs (RATP 46%, RRE 13%, URBAN Station 6% du poids total) o De bennes (RATP 35% du poids total des bennes, RRE 0%) • Et accessoirement par des camions hayon ou par apport : Collectes annuelles par le Titulaire : 604 tournées AMPIROL (caissons, monobloc, tous type de bennes) Nb bacs collectés par an : 70 Litres 240 Litres 360 Litres 660 Litres 700 Litres 1000 Litres TOTAL RATP - 2 bacs 1 097 bacs 11 154 bacs 2 442 bacs 10 824 bacs 25 519 bacs RRE - - 614 bacs 5 132 bacs 458 bacs 100 bacs 6 304 bacs Urban Station - - - 2 429 bacs 355 bacs - 2 784 bacs TOTAL - 2 bacs 1 711 bacs 18 715 bacs 3 255 bacs 10 924 bacs 34 607 bacs Nb compacteurs présents sur site • Compacteur monobloc 15 m3 : 1 • Compacteur monobloc 20 m3 : 7 • Compacteur monobloc 25 m3 : 1 • Compacteur Poste Fixe + caisson 30 m3 : 2 Total : 11 compacteurs A noter que le nombre de passages à vide est extrêmement faible (inférieur à 2%)

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 90500000 Prügi ja jäätmetega seotud teenused

Täiendavad hankevõimalused:

Täiendavate hankevõimaluste kirjeldus: Des modifications pourront être apportées au marché, conformément aux articles R2194-1 à R2194-9 du Code de la Commande Publique. La RATP se réserve la possibilité de faire réaliser des prestations similaires par le Titulaire du marché dans les conditions énoncées à l'article R2122-7 du Code de la Commande publique.

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik: Prantsusmaa

Kõikjal asjaomases riigis

Lisateave: Ile de France

5.1.3. Eeldatav kestus

Alguskuupäev: 01/02/2027

Kestuse lõppkuupäev: 31/03/2035

5.1.4. Uuendamine

Maksimaalne lepingu uuendamiste arv: 0

5.1.5. Maksumus

Raamlepingu maksimaalne maksumus: 13 200 000,00 EUR

5.1.6. Üldine teave

Tegemist on korduva hankega

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Tuleb esitada lepingu täitmiseks määratud töötajate nimed ja nende kutsekvalifikatsioonid: Ei ole nõutud

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

Lisateave: CTA A81 : Déchets Après la réception des offres (seconde étape de la procédure), le nombre de soumissionnaires qui seront admis à négocier est de 3. Les modalités figurent dans le RPC

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Hankedokument

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Kulu

Kirjeldus: Le coût n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

5.1.11. Hankedokumendid

Keeled, milles hankedokumendid on ametlikult kättesaadavad: prantsuse keel

Hankedokumentide aadress: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Nõutav on täiustatud või kvalifitseeritud e-allkiri või e-tempel (nagu on määratletud määruses (EL) nr 910/2014)

Variandid: Ei ole lubatud

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 28/05/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

Lepingu täitmisega seotud tingimused: Les conditions d'exécution du marché sont indiquées dans les pièces contractuelles

Vajalik on konfidentsiaalsuskokkulepe: ei

E-arveldamine: Nõutav

Õiguslik vorm, mida eeldatakse pakkujate rühmalt, kellega sõlmitakse leping: Les candidats ont la faculté de se présenter en groupement. Ils devront alors en préciser la forme (conjoint, conjoint avec mandataire solidaire ou solidaire) et désigner le mandataire. Toutefois le candidat qui se présente en groupement ne peut pas se présenter également en qualité de candidat individuel et/ou en tant que membre d'un autre ou de plusieurs autres groupements. Dans le cas où ces conditions ne seraient pas respectées, l'ensemble des candidatures concernées seront rejetées. L'attention des candidats est attirée sur le fait que sauf défaillance de l'un des membres du groupement dûment justifiée auprès de la RATP, la composition de celui-ci, définie au moment de la candidature, ne pourra pas être modifiée. En outre, les candidats sont informés que la RATP se réserve la possibilité d'exiger la transformation du groupement en «groupement conjoint avec mandataire solidaire» s'il considère que cela est préférable pour la bonne exécution du marché.

Rahastamiskord: Le financement est effectué sur: fonds propres de la RATP. Paiement à 60 jours à compter de la réception de la demande de paiement (RATP). Les prix sont révisables selon les conditions qui sont précisées au terme du marché aucun acompte et/ou avance prévus

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Raamleping ilmaminikonkursita

Raamlepingu kestuse põhjendus: ajout 2 mois supplémentaire pour une fin de marché au 1er avril (au lieu du 1er février)

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Lepitusorganisatsioon: RATP

Vaidlustusorgan: Tribunal Administratif de Paris

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. Le contrat sera consultable sur demande écrite adressée par courrier à l'adresse postale indiquée dans le présent avis. La copie du contrat sera occultée des mentions couvertes par les secrets protégés par la loi, et sera envoyée à l'adresse indiquée dans la demande.

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: RATP

Hankedokumentidele internetivālist juurdepāāsu pakkuv organisatsioon: RATP

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta: RATP

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused: RATP

Pakkumusi menetlev organisatsioon: RATP

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: RATP

Registreerimisnumber: 77566343801906

Postiaadress: 54 quai de la Rapée Cedex Paris 12

Linn: Paris

Sihtnumber: 75599

Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)

Riik: Prantsusmaa

Kontaktpunkt: Christophe PRUNIER

E-posti aadress: christophe.prunier@ratp.fr

Telefon: 0158773901

Internetiaadress: <https://www.ratp.fr>

Teavevahetuse lõpp-punkt (URL): <https://ratp.bravosolution.com/>

Hankija profiil: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta

Hankedokumentidele internetivālist juurdepāāsu pakkuv organisatsioon

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused

Pakkumusi menetlev organisatsioon

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta

Lepitusorganisatsioon

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: Tribunal Administratif de Paris

Registreerimisnumber: 17750005500013

Postiaadress: 7 rue de Jouy Paris Cedex 04
Linn: Paris
Sihtnumber: 75181
Riik – jaotus (NUTS): Paris (FR101)
Riik: Prantsusmaa
E-posti aadress: greffe.ta-paris@juradm.fr
Telefon: 0144594400
Internetiaadress: <https://paris.tribunal-administratif.fr>
Selle organisatsiooni rollid:
Vaidlustusorgan

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: 2e1215a1-bd2d-47c5-8876-66e8f6516c5b - 01
Vormi liik: Hange
Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord
Teate alaliik: 17
Teate saatmise kuupäev: 04/05/2026 14:22:44 (UTC+00:00) Lääne-Euroopa aeg, Greenwichi aeg
Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel
Teate avaldamise number: 311151-2026
ELT S väljaande number: 87/2026
Avaldamise kuupäev: 06/05/2026